

Choisir le syndic pour ma copropriété.

La question du changement de syndic se pose régulièrement lorsque la copropriété traverse une crise.

Faut-il garder le syndic actuel, si oui comment faire pour qu'il agisse dans l'intérêt des copropriétaires ? Si non, comment trouver le syndic qui viendra remettre la copropriété sur la bonne voie ?

Tout d'abord, il faut discuter, convoquer le syndic en place pour lui faire part de ses craintes. Soit le syndic réagit et corrige son action, soit rien ne se passe et c'est là qu'il vous faudra agir.

Mais comment pour s'y retrouver. Comment sélectionner le syndic, sur quels critères ? et des tas d'autres questions auxquels il vous faut répondre pour ne pas changer de syndic pour rien.

Pour répondre à cette demande de changement de syndic, je vous propose de vous rendre sur le site <http://www.123-syndic.fr> et de faire votre demande.

Que ce soit pour régler un différent avec le syndic actuel, trouver un nouveau syndic ou régler des problèmes de copropriétés qui semblent insurmontables, le site <http://www.123-syndic.fr> devrait pouvoir satisfaire vos demandes.